



allea Ltd
Consultants and Actuaries

Rentes et Saveurs

Les différents moyens de mettre en œuvre la LPP

04.02.2026

Christophe Steiger

Expert en caisses de pensions CSEP
christophe.steiger@allea.ch
021 614 80 62

La LPP

2^e pilier

La LPP

La LPP définit un cadre minimal pour la prévoyance professionnelle, obligatoire pour tous les salariés.

L'organisation de la prévoyance est très libre, in fine les prestations doivent au moins égaler celles du plan minimal légal.

Ce n'est que lors de la survenance d'un cas de libre-passage, de retraite, d'invalidité ou de décès qu'il y a comparaison.

Quand en votations on parle des différents paramètres, l'on ne parle que de ce plan témoin, d'où de grandes incompréhensions.

Les différents types de fondations

Les différents types de fondations

Propres

Les fondations **propres** sont destinées à mettre en œuvre la prévoyance professionnelle **d'une entreprise** ou d'un groupe.

Collectives

Les fondations **collectives** sont destinées à mettre en œuvre la prévoyance professionnelle **d'entreprises sans liens économiques entre elles**.

Une organisation collective signifie qu'il n'y a **pas de solidarités** entre entreprises.

Chaque **œuvre de prévoyance** a sa **propre comptabilité**.

Communes

Les fondations **communes** sont destinées à mettre en œuvre la prévoyance professionnelle **d'entreprises sans liens économiques entre elles**.

Une organisation commune signifie qu'il n'y a **des (petites) solidarités** entre entreprises.

Il n'y a qu'**une comptabilité** pour toute la fondation.

Choix et responsabilités

Choix et responsabilités

- › Dans la plupart des solutions, il y a un choix important sur la définition des plans
- › Dans une œuvre de prévoyance, le choix de la gestion de fortune devient possible, la responsabilité reste cependant avec le Conseil de la fondation collective
- › Avec sa fondation propre tout peut-être choisi, au prix de porter entièrement la responsabilité, ce qui implique un peu plus de gouvernance



Le 3^e cotisant

Le 3^e cotisant

qualipension.com/outils/simulateur

- › La rémunération de l'épargne joue un rôle prépondérant pendant la phase d'accumulation de capital
- › Le rendement des placements joue également un rôle prépondérant pour le choix du taux de conversion et donc pour toute la phase de perception de la rente

Évolution du capital dans le temps

De 25 à 65 ans

■ Qualipension (4.8%) ■ Personnalisé (0%) ■ Moyenne suisse (2.8%)

1 458 090 CHF

1 093 568 CHF

729 045 CHF

364 523 CHF

CHF 0

25 ans

45 ans

65 ans

Le 3^e cotisant

qualipension.com/outils/simulateur

- › Avec une rémunération moyenne de 2.8%, les intérêts apportent autant que les cotisations employés et employeur

Comparaison des scénarios à 65 ans

Scénario	Taux d'intérêt	Capital à 65 ans	Rente annuelle
● Personnalisé	0.0%	529 112 CHF	28 572 CHF
● Moyenne suisse	2.8%	928 298 CHF	50 128 CHF
● Qualipension	4.8%	1 458 090 CHF	78 737 CHF

QUALIPENSION (4.8%) VS VOTRE SCÉNARIO (0%)

Gain potentiel en capital

+928 978 CHF

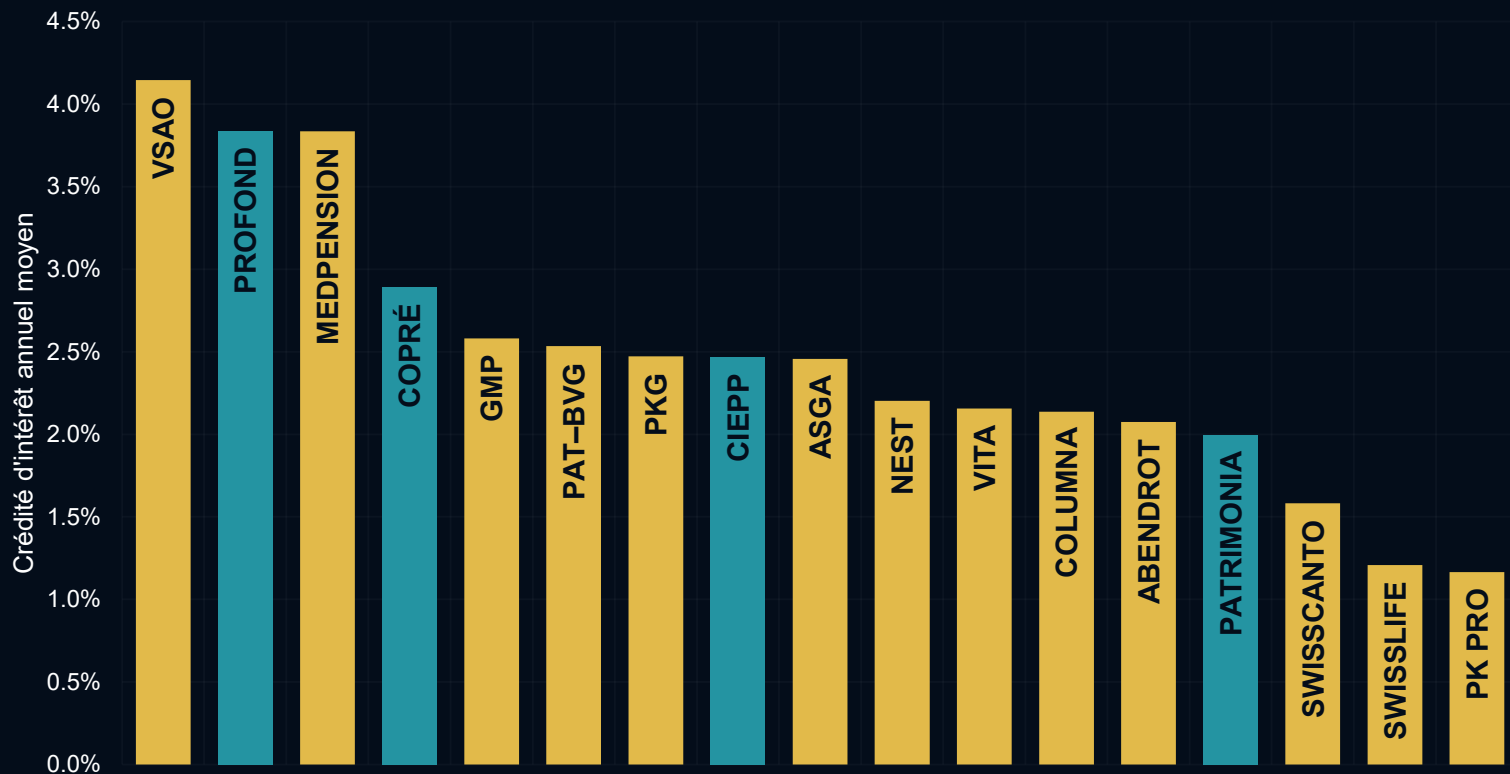
Gain potentiel en rente annuelle

+50 165 CHF/an

Comparaisons de fondations collectives

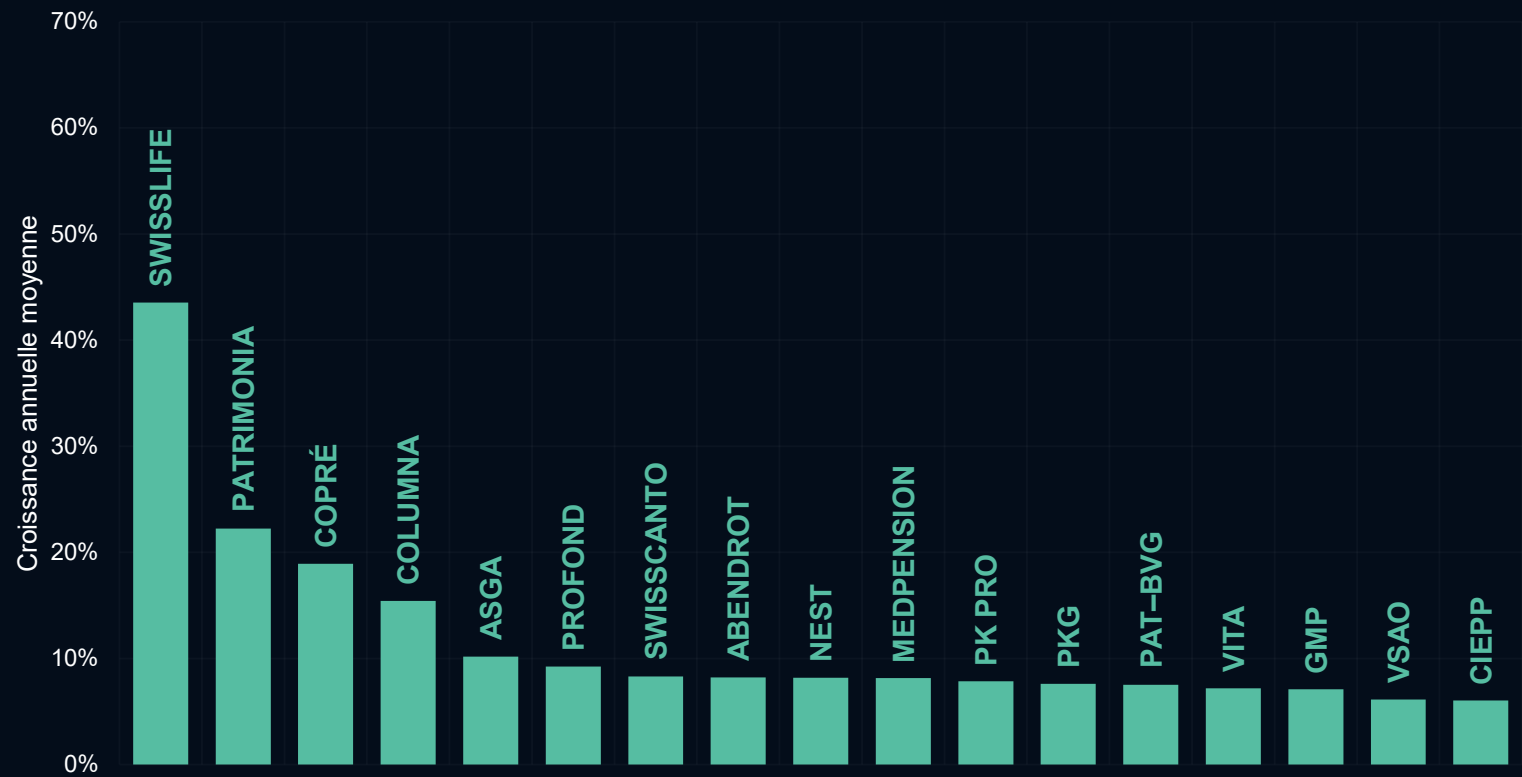
Intérêt crédit moyen

Depuis 2017 à 2022-2024



Croissance annelle moyenne

Dilution du degré de couverture -> en moyenne 1% d'intérêt crédité en moins



Conclusion

Conclusion

La performance des placements est un puissant 3^e cotisation avec l'effet de l'intérêt composé.

Dans les fondations communes de grande taille, il y a une gouvernance allégée, des performances moyennes à bonnes et un problème de dilution liée à la croissance.

Une entreprise pérenne peut se permettre une solution individuelle, œuvre de prévoyance ou fondation propre, et ainsi choisir une solution performante pour les placements et éviter la croissance liée à l'activité commerciale. Dans la durée, il y a un gain substantiel au niveau des intérêts crédités et des prestations.

Les frais sont proches dans toutes les variantes, sous réserve d'un choix judicieux des partenaires. Les grandes fondations ont des frais importants de commercialisation qui annihilent les économies d'échelle.



allea Ltd

Consultants and Actuaries

allea AG

Zugerstrasse 77
6340 Baar
+41 44 287 80 80

allea SA

Rue Louis-Curtat 4
1005 Lausanne
+41 21 614 80 60

www.allea.ch